DEPARTEMENT
DE L'AVEYRON
- 12220 -



ASSOCIATION

Loi du 1er juillet 1901

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2021

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation :

- □ Pour une première demande
- □ Pour le renouvellement d'une demande

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention :

- ✓ Des informations pratiques
- ✓ Une demande de subvention
- ✓ Un compte rendu financier de l'exercice 2018 (bilan)
 - ✓ Une attestation sur l'honneur
 - ✓ La liste des pièces à joindre au dossier

Présentation de votre association

1. Identification de votre association						
Nom de votre association :						
Sigle de votre association :						
Adresse de son siège social : .						
Code postal :	Comm	une :				
Téléphone :	Téléco	pie :				
Couriel:						
Numéro SIRET :						
Adresse de correspondance, s	i différente :					
Code postal :Commune :						
2. Renseignements d'o	<u>rdre administratif et</u>	<u>juridique</u>				
Déclaration en préfecture le :						
A						
Date de publication au Journa	l Officiel :					
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,						
Objet de votre association :						
•						
Composition du bureau et du	conseil d'administration :					
Γ	Nom/Prénom	E-mail	Téléphone/Fax			
Président						
Trésorier						
Secrétaire						
Directeur						
Responsable de demande de subvention						

3. Renseignements concernant le fonctionnement de votre association				
Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association :				
Date de la dernière AG : Nombre de bénévoles :				
Bénéficiez-vous d'une aide en nature ? (prêts de locaux, de matériel, de personnel,) ☐ Commune de Montbazens (type d'aide :) ☐ Autres				
4. Renseignements concernant les Moyens humains de l'association				
Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, vous indiquerez le nombre de CDI, d'une part, et les personnes à temps partiel, d'autre part.				
Nombre d'adhérents de l'association :				
Bénévoles (personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée)				
Nombre total de salariés permanents :				
Salariés en CDI :	Dont temps partiel :			
Précisez ci-dessous mi temps, tiers-temps :				
Salarié en CDD	Dont temps partiel :			
Précisez ci-dessous mi temps, tiers-temps :				

Compte rendu financier de l'exercice 2020 et Budget Prévisionnel de l'association

2

Cette fiche doit obligatoirement être établie et jointe à toute demande de subvention.

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Début d'exercice : Fin d'exercice :

	Exercice	Prévisionnel
	2020	Exercice 2021
PRODUITS DE L'EXERCICE :		
- Subventions :		
* Commune de Montbazens		
* Autres communes		
* Département		
* Etat		
* Autres		
- Cotisations :		
* membres actifs Nbà€		
* autres membres Nbà€		
- Produits de manifestations diverses		
- Dons et revenus financiers		
TOTAL DES PRODUITS (A)		
CHARGES DE L'EXERCICE :		
- Frais de personnel		
* Salaires et charges		
* Déplacements		
* Autres		
- Frais administratifs		
* Assurances		
* Secrétariat		
* Affiliation à des fédérations		
- Frais de fonctionnement		
* Entretien		
* Documentation		
Chauffage, électricité, locations Frais divers		
- Frais de manifestations diverses		
- Frais financiers		
- Autres		
TOTAL DES CHARGES (B)		
BENEFICE OU PERTE (A-B)		

Au regard du coût total du projet, l'association sollicite une subvention de€

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

Description De l'action

3-1

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association ou est relative à son objet social, vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche.

<u>Présentation de l'action</u>
 □ Nouvelle action □ Renouvellement d'une action
Nature de l'action/Activité/Discipline pour laquelle la demande de subvention est présentée :
Contenu et objectifs de l'action :
Public(s) cible(s) et nombre approximatif de personnes bénéficiaires :
Lieu(x) de réalisation :
Date de mise en œuvre prévue :
Durée de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) :
Méthode d'évaluation prévue pour l'action :
Veuillez indiquer toute information complémentaire qui vous emblerait pertinente :

Description de l'action

Budget prévisionnel de l'action projetée

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association ou est relative à son objet social, vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche.

3-2

		Exercice 2018
PRODUITS DE L'EXERCICE :		
- ;	Subventions :	
	* Commune de Montbazens	
	* Autres communes	
	* Département	
	* Etat * Autres	
	* Autres Cotisations :	
- (* membres actifs Nbà	
	* autres membres Nbà	
- I	Produits de manifestations diverses	
•		
•		
- [Dons et revenus financiers	
	TOTAL DES PRODUITS (A)	
CHARGES	DE L'EXERCICE :	
- I	Frais de personnel	
	* Salaires et charges	
	* Déplacements	
	* Autres	
- I	Frais administratifs	
	* Assurances	
	* Secrétariat	
	* Affiliation à des fédérations	
- I	Frais de fonctionnement	
	* Entretien	
	* Documentation	
	 Chauffage, électricité, locations 	
	* Frais divers	
- I	Frais de manifestations diverses	
	Fusio financiava	
- I	Frais financiers	
	Autres	
	TOTAL DES CHARGES (B)	
	BENEFICE OU PERTE (A-B)	
	DEITE IOE OUT EITHE (A D)	<u> </u>

Au regard du coût total de l'action projetée, l'association sollicite une subvention de €.

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de l'association,					
- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;					
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;					
- Demande une subvention de :					
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée (1) :					
au compte bancaire ou postal de l'association:					
Nom du titulaire du compte :					
Banque ou centre :					
Domiciliation:					
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	CIÉ RIB		
Fait le					
		Signa	ature		

(1) Joindre un RIB ou un RIP.

Informations pratiques

Ou'est-ce que le dossier commun de demande de subvention?

Le dossier commun de demande de subvention est un formulaire simplifié destiné à **toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention** de la part de la Commune de Montbazens. Il concerne les demandes de financement du fonctionnement de l'association ou de financement d'une action spécifique. Il ne concerne pas le financement d'un investissement.

Comment se présente le dossier à remplir ?

Il est composé de 4 fiches :

→ Fiche n° 1 : Présentation de votre association

Cette fiche (p 2-3) est destinée à faciliter les relations avec l'administration. Vous présenterez les éléments d'identification de votre association, vos activités habituelles ainsi que des renseignements relatifs à vos ressources humaines.

Si votre dossier est une demande de renouvellement d'une subvention, et que le service possède déjà un dossier permanent concernant votre association, ne remplissez que les rubriques concernant des éléments qui auraient été modifiés depuis la demande précédente.

→ Fiche n° 2 : Modèle de budget prévisionnel

Dans cette fiche (p 4) figure un budget prévisionnel établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif. On trouve également le compte rendu financier de l'année précédente.

Si vous disposez déjà d'un budget établi sous cette forme, il vous suffit de le transmettre sans remplir cette fiche.

→ Fiche n° 3 : Description de l'action

Cette fiche (p 5-6) est une description de l'action (ou des actions) projetée(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une subvention. Vous ne remplissez cette fiche que si votre demande de financement correspond à une (ou des) action(s) spécifique(s) que vous projetez de mettre en place.

Cette fiche est très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence.

Vous n'avez pas à compléter cette fiche si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

→ Fiche n° 4 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche (p 7) permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

Après le dépôt du dossier

Pour recevoir la subvention, si elle vous est accordée, **vous devez disposer d'un numéro Siren** qui constituera un identifiant dans vos relations avec les services administratifs. Si vous n'en avez pas, il vous faut, dès maintenant, demander ce numéro à la direction régionale de l'Insee. **La démarche est gratuite.**

Pour justifier de l'utilisation des fonds qui vous auront été accordés, vous devrez transmettre au(x) services(s) qui vous les ont versés un compte-rendu financier si la subvention concerne une action.

Et dans tous les cas, vous devrez également transmettre les derniers comptes approuvés de votre association ainsi que son rapport d'activité.

Ces documents doivent être transmis au(x) service(s) au plus tard dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice comptable pour lequel la (ou les) subvention(s) a (ont) été attribuée(s).

Pièces à joindre à votre dossier

Dans tous les cas, si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, vous devez joindre le **pouvoir** de ce dernier au signataire.

→ Pour une première demande

Vos statuts déposés ou approuvés, en un seul exemplaire.

→ Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale :
- le compte-rendu financier de la subvention dont vous demandez le renouvellement (*);
- les derniers comptes annuels approuvés ;
- le rapport d'activité ;
- le RIB.

^(*) IMPORTANT: la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.